

## Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnou 6 juin 2018

Appel	L'appel fait constater la présence de 13 membres, 5 personnes se sont excusées. Deux nouvelles personnes sont présentes et sont assermentés par le Président il s'agit de Santos Gabrielle et Santos David
Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2017	Le procès-verbal est lu et approuvé à main levée à l'unanimité.
Communications de la Municipalité	Rien à signaler
Renouvellement du bureau	Le Président passe la parole au Vice-président afin de procéder à l'élection du Président pour la prochaine année du Conseil. M. Alain Peter demande s'il y a des candidats ? M. Léandre Bolomey se représente volontiers. Pas d'autre candidature. Léandre Bolomey est réélu  Le Président reprend la parole afin d'élire le vice-président. M. Alain Peter se représente. Pas d'autre candidature. M. Peter est réélu.  Les deux scrutateurs Mme Claire-Lise Sumi et M. Yvan Buano se représente tous les deux.
Renouvellement de la commission de gestion	Actuellement la commission est composée de : Messieurs. Sprunger, Peter et Wyssa et Schneider Marc (suppléant) Marc Schneider rejoint la commission en tant que membre. Un suppléant est recherché. La commission de Gestion c'est environ 3 séances par année (pour les comptes et pour les budgets). Claire-Lise Sumi veut bien être suppléante. Elle demande s'il est possible en sa qualité de suppléante de participer en tant qu'observatrice aux séances. La réponse est oui.
Comptes 2017	Présentation des comptes 2017 par M. Chiovetta, boursier, ceux-ci sont commentés en fonction des besoins par M. Alain Michel syndic.  <b>Rubrique 1 - Administration</b> 11 – Administration <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges : correction de la facturation AVS et charges plus élevées pour les frais de manifestations (quelques frais de 2016 payés en 2017 et frais de réception de notre député)</li> <li>• Revenus : remboursement de la part de la SUVA (correction d'une erreur de déclaration et facturations sur plusieurs années.</li> </ul> <b>Rubrique 2 - Finances</b> 21 – Impôts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges : défalcation d'impôt de 17'268.87 compensée dans les revenus par un prélèvement au fond de réserves provision sur débiteurs pour le même montant.</li> <li>• Revenus : on reste toujours prudents lors du budget, les revenus sont donc plus hauts que budgétisés, on peut voir par contre qu'ils sont supérieurs à 2016</li> </ul> 22 – Service financiers <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges : charges supplémentaires de 72'599.00 (décompte année 2016) compensées en partie par un retour de 50'000 du fond de réserve provision péréquation que nous avons créé en 2016 en connaissance de cause.</li> </ul>

# Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup

## 6 juin 2018

### **Rubrique 3 – Domaines et bâtiments**

Rien à signaler

### **Rubrique 4 – Travaux**

43 – Routes

- Amortissement de 10'000.- de l'éclairage public (préavis 04-2015)
- Travaux du trottoir (préavis 05-2016)
- Retour de fond de réserve investissements futurs de 98'000.00 (préavis trottoir)

44 - Parc, promenade, cimetière

- Pose de la barrière sur la place de convivialité

46 – Réseau d'égout

- Charges : travaux du trottoir, charges compensées en partie par un retour du fond affecté de 8'552.55
- Revenus, taxe d'épuration encaissées pour 21'000.-

### **Rubrique 6 – Police**

62 – Déplacement dans le compte 62 de ce qui concerne le contrôle des habitants sur demande de la fiduciaire.

65 – défense contre incendie : charges plus élevées pour les pompiers, il s'avère que c'était une erreur de facturation au niveau du SDIS, un montant de 2'300.45 nous sera déduit pour 2018. Merci à la Commission de Gestion d'avoir mis le doigt sur ce problème et de nous avoir demandé des explications.

- Charges et revenus d'environ 2'000.- qui correspond à l'entretien des extincteurs

66 – Protection civile

- Revenu de 1248.77 suite à dissolution de la PCI région Moudon

### **Rubrique 7 – Sécurité sociale**

Rien à signaler

### **Rubrique 8 - Services industriels**

81 – Service des eaux

- Charges : travaux du trottoir pour 54'955.45
- Revenus :
  - 14'000.00 taxe d'introduction
  - 32'812.00 subvention ECA pour les travaux du trottoir
  - Prélèvement sur le fond affecté eau de 3'011.40

Le budget se présente donc comme suit :

Total de charges : 496'225.30 Fr

Total de revenus : 479'373.00 Fr

Excédent de charges : 16'852.30 Fr

Lecture du préavis municipal 08-2017 par la secrétaire du conseil

Lecture du rapport de la commission de gestion composée de Messieurs Sprunger Daniel, Peter Alain et Wyssa Hervé. Le rapporteur est M. Alain Peter.

## Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 6 juin 2018

	<p>La Commission est très satisfaite que les vœux émis dans le rapport de 2016 ont été pris en compte. Reste suite à ce rapport le vœu concernant le remboursement de l'impôt anticipé qui est resté en panne auprès de l'administration fédérale des contributions. Ce point en suspend est indépendant de la volonté de l'exécutif, la commission renouvelle cependant sa demande.</p> <p>Lors du contrôle du compte 65.301 relatif au traitement des pompiers, la commission a décelé une erreur dans la facturation du SDIS Broye-Vully sur les trois acomptes payés lors de l'exercice 2016 deux d'entre eux ont été crédité par le SDIS sur le compte d'une autre commune. La commune de Prévonloup a de ce fait payé un montant en trop. Montant pour lequel une note de crédit sera éditée.</p> <p>La commission émet le souhait que la Municipalité remonte officiellement cette erreur de comptabilité au niveau de SDIS et s'assure que celle-ci soit d'ampleur limitée.</p> <p>La commission invite les membres du conseil à suivre les conclusions du préavis.</p> <p>Mme Sumi demande si le fait de libérer de son attribution les montants attribués au préavis (05-2016 – Trottoir de la rte de Lucens) signifie que ces montants sont libres d'utilisation. M. Alain Michel répond que non, ces montants doivent être utilisés pour l'épuration des eaux.</p> <p>Les comptes sont acceptés à l'unanimité.</p>
Divers et propositions individuelles	<p>Mme Sumi s'exprime au nom de l'AGAP. Et rappelle qu'un tous ménages a été distribué dans les boîtes aux lettres pour la participation à la journée du 23 juin. Parlez en autour de vous. Un petit rallye est prévu adapté à tous. Elle profite de remercier la Municipalité qui offre les boissons pour cette journée et de permettre l'organisation de cette rencontre.</p> <p>Mme Sumi annonce que la soirée film qui avait été prévue en début d'année a été annulée du fait de l'occupation de la salle après l'incendie de l'appartement.</p> <p>Mme Sumi propose au bureau du conseil de faire un tout ménage pour inviter les nouveaux habitants à rejoindre le conseil.</p> <p>Mme Paccaud indique que la déchetterie a dû mettre en place un contrôle suite à des soucis avec certaines communes. Un contrôle des ayants droit est maintenant réalisé. Pour assurer la bonne marche de cette vérification, des volontaires sont recherchés pour quelques samedi par année (rémunération 30.00 par heure).</p> <p>Un système de carte sera mis en œuvre pour tous, une réflexion est en cours. Il est certain que cette démarche n'est pas agréable, mais elle est nécessaire.</p> <p>Le président remercie chacun de son investissement et clôt la séance à 21h20</p>

Le Président

La Secrétaire